Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2007)
Heft: 6

Erratum: Errata

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La génération de lance-roquettes consommables Bofors AT-12 constitue la nouvelle référence au sein de l'OTAN. Actuellement, des dizaines de milliers d'armes antichars de type RPG-7 (ci-dessous) sont en service à travers le monde.
L'armée suisse engage le *Panzerfaust* 3, à ogive lourde (en bas à droite). Certaines versions (IT) atteignent une portée de 600 mètres.

efficace supérieure à 200 mètres et la capacité à combattre de nuit comme de jour. Ces armes doivent donc disposer de viseurs de plus en plus complexes et coûteux. Il devient désormais inconcevable que ceux-ci soient totalement jetables. Aujourd'hui donc, la conception d'une arme entièrement consommable est limitée par le coût du viseur ou de l'appareil de pointage.

D'une défense linéaire et rigide, à une défense adaptée et flexible

La question de la défense de l'infanterie contre les chars date de 1916 et, n'ayant pas été pleinement résolue, elle continue de hanter les esprits, d'alimenter les discussions doctrinales et de remplir les publications spécialisées jusqu'à ce jour. Transposée des méthodes de défense classiques de l'infanterie, la défense « linéaire » des fusils antichars puis des canons, des obstacles ou encore des mines, n'a jamais constitué une solution durable. En effet, les améliorations techniques des chars –une plus grande mobilité, une meilleure protection, une plus grande portée ou divers stratagèmes[5]- leur a presque toujours permis de les contrer. Cette lutte entre l'épée et la cuirasse se poursuit. Des méthodes « improvisées » ont vu le jour pendant la Première Guerre mondiale et ont connu certains succès, durant la guerre du Riff[6] de 1921 à 1926 ou encore durant la guerre civile espagnole en 1936-1937, à l'époque des bâtons de dynamite et des premiers « cocktails Molotov ».

Durant la Seconde Guerre mondiale, l'armée allemande –sa pensée tactique focalisée sur le char de combat- a paradoxalement accordé peu d'attention au problème de la défense antichar. En 1941, le réveil est brutal et des mesures urgentes doivent être prises pour contrer les nouveaux blindés soviétiques. La défense antichar devient une affaire de toutes les troupes et il faut alors rapidement équiper l'infanterie de moyens adéquats, car il n'est plus possible de compter exclusivement sur des contre-attaques blindées. De 1941 à 1943, l'infanterie allemande est instruite au combat antichar rapproché, mais doit se contenter d'armes peu efficaces ou à l'usage mal aisé. En 1944, les lance-roquette apportent la solution: des armes utilisables comme « mailles » d'une défense linéaire - également aptes à débusquer et détruire les chars adverses ayant percé le front.

Les lance-roquettes révolutionnent les tactiques de l'infanterie et contraignent les blindés à se limiter aux terrains ouverts et faire assurer leur protection rapprochée par des fantassins portés. Elles se généralisent durant la Seconde Guerre mondiale et grâce à leur maniabilité et à leur puissance de feu, deviennent une véritable arme de guerre totale à partir de 1945, une arme de guérilla dès la fin des années 1940, puis une arme prisée des groupes terroristes à partir des années 1970.

A suivre...

A+V

5 Nous évoquerons ici notamment les véhicules de déminage à fléaux, ou du Génie britannique de 1944 (AVRE), les premiers chars poseurs de ponts allemands ou encore les chars « parachutés » américains.

6 Les Marocains jetaient en effet des barres de fer dans les chenilles des chars français, afin de les imobiliser.

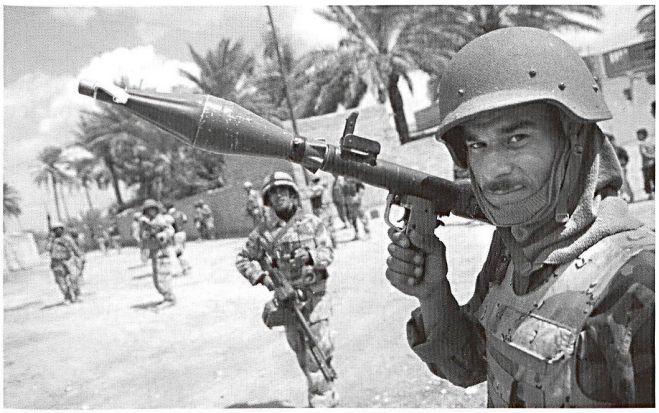

Errata

Le capitaine Gérard Métral nous a fait récemment remarquer que le *Panzerfaust* original, de 1943-1945, ne peut strictement être qualifié de « lance-roquette ».

En effet, le projectile comporte une ou deux cartouches propulsives de poudre noire, qui brûlent dans le tube. En revanche, l'ogive une fois lancée ne comporte pas de système de propulsion propre. Ainsi, à l'instar du RPG-2 ou du PIAT britannique, il s'agit techniquement d'un « lance-bombe » ou d'un « projecteur ».

Les lecteurs attentifs nous pardonnerons de ce raccourci.

Réd.